

# ATELIERS DU FAIRE ENSEMBLE : AGIR POUR LES ODD

## PROFIL DES ÉTUDIANTS

3 étudiants ayant un intérêt pour les sujets relevant de l'intérêt général, de la vie associative, de l'ESS, du rôle de la société civile, des partenariats entre acteurs, notamment pour la réalisation des ODD.

## INSTITUTION PARTENAIRE

La Fonda  
[www.fonda.asso.fr](http://www.fonda.asso.fr)

## PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Bastien Engelbach  
Coordonnateur des programmes

## PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION ET CONTEXTE DU PROJET

Créée en 1981, la Fonda, après avoir contribué à la reconnaissance des associations par les pouvoirs publics, est aujourd'hui centrée sur ses fonctions de laboratoire d'idées. Depuis 2010, elle anime un exercice de prospective participative à destination de tous les acteurs concernés par le fait associatif : Faire ensemble. Cette démarche a été marquée par l'organisation de quatre universités nationales et une université régionale en Rhône-Alpes, événements d'une à deux journées ayant réuni de 100 à 250 personnes, préparés en amont par des séminaires et espaces d'intelligence collective. Faire ensemble 2020 s'est attaché à construire une vision partagée du fait associatif

Avec le cycle Faire ensemble 2030, entamée en 2018, la Fonda a poursuivi sa démarche de prospective en prenant les Objectifs de développement durable (ODD) comme cadre de référence. Organisée les 22 et 23 mars 2018, la dernière édition de l'université de prospective de la Fonda, articulée entre conférences, ateliers et forums de discussion, avait pour ambition de favoriser les partages d'expériences et de savoirs, pour démontrer et renforcer la capacité des associations à répondre aux ODD et à bâtir un futur souhaitable. Ces différents temps d'intelligence collective ont permis une compréhension commune des ODD, la mise en lumière des initiatives qui y contribuent et l'ouverture de perspectives pour bâtir de nouvelles coopérations au service des ODD.

La démarche se poursuit avec l'organisation d'Ateliers du Faire ensemble. Autour d'un cycle d'ateliers, la Fonda entend proposer un cadre d'appropriation des ODD, pour aider les acteurs à mieux les comprendre, en faire le support d'une action collective et contribuer à leur atteinte. Les Ateliers du faire ensemble doivent permettre l'émergence de communautés d'actions, rassemblant des acteurs partageant des problématiques partagées, mettant en commun des moyens, des compétences et des outils de suivi pour y répondre. Ils seront, pour les acteurs de l'ESS et leurs partenaires, un espace de rencontres, d'informations, de partage de pratiques, d'intelligence collective et d'élaboration de projets.

### CONTENU PÉDAGOGIQUE DU PROJET

Il est proposé à l'équipe d'étudiants de prendre une part active dans l'élaboration, l'animation et le suivi des Ateliers du Faire ensemble, notamment par la conception de différents supports, en lien avec l'équipe salariée et bénévole de l'association. Les étudiants seront ainsi amenés à établir de la documentation autour des ODD, seront associés à la réflexion méthodologique sur l'organisation des ateliers, prendront part à leur animation, et assureront leur valorisation par des documents écrits.

Ces différentes missions offriront aux étudiants l'opportunité d'approfondir et mettre en œuvre leurs connaissances sur les problématiques relatives aux ODD, l'implication des acteurs de la société civile, les mécanismes d'alliance entre acteurs et les concepts qui y sont relatifs. Ils déploieront et renforceront leurs compétences de traitement et synthèse de l'information, de veille, d'animation, et pourront travailler concrètement à l'élaboration et l'animation de cadres d'intelligence collective.

Tout du long du projet, les étudiants seront associés aux espaces collectifs d'élaboration des contenus et méthodes des ateliers participatifs, et pourront ainsi prendre connaissance des mécanismes de prise de décision et des méthodes de gouvernance de la Fonda.

### RÉSULTAT ET PRODUITS ATTENDUS

Travail de veille sur les sujets en lien avec les ODD : chiffres clefs, enjeux associés, repérage d'initiatives y répondant.

Conception de contenus documentaires, basés sur les travaux de veille, à destination des participants aux ateliers. Ces travaux feront également l'objet d'une mise en ligne sur le site de la Fonda.

Travail de compte rendu et valorisation des idées et propositions ayant émergé au cours des ateliers. Ces comptes rendus seront adressés aux participants des ateliers, et feront également l'objet d'une mise en ligne sur le site internet de la Fonda.

### MÉTHODOLOGIE

La première rencontre permettra aux étudiants de faire connaissance avec leur interlocuteur direct tout au long de la mission, mais aussi avec l'équipe salariée et les bénévoles impliqués.

Le premier temps de rencontre donnera l'occasion de fixer avec les étudiants les modalités de travail, en étant à l'écoute de leurs attentes et propositions. Elle permettra également de préciser les ateliers sur lesquels les étudiants seront amenés à travailler plus précisément.

Une rencontre physique mensuelle avec le coordonnateur des programmes permettra de faire un point d'avancement, de répondre aux principales questions, de s'assurer de la bonne inscription du projet collectif dans le parcours pédagogique des étudiants. Les échanges pourront se faire également par mail et téléphone, pour lever les points de blocage et répondre à toutes les questions.

### CALENDRIER

Septembre : présentation de la Fonda et de la démarche Faire ensemble- mise en place du calendrier de travail et des modalités de collaboration et de suivi

Octobre : mise en place du dispositif de veille

Octobre – janvier : première série d'ateliers, préparation, animation et compte rendu d'un à deux ateliers

Janvier – avril : deuxième série d'ateliers, préparation, animation et compte rendu d'un à deux ateliers

### LOGISTIQUE

Les étudiants auront accès à la salle des projets collectifs de Sciences Po, munie d'un ordinateur, d'un écran plasma, d'une imprimante et d'un téléphone.

Les étudiants auront accès aux archives de la Fonda, pourront prendre appui lorsque nécessaire sur l'équipe salariée et pourront sur demande bénéficier ponctuellement d'espaces de travail (bureau ou salle de réunion). Les éventuels frais nécessaires à la bonne réalisation du projet seront pris en charge par la Fonda, sous réserve d'une demande d'autorisation préalable.